



BERNAY
L A V I L L E

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 6 avril 2023

Délibération n° 18-2023

Rapporteur : Mickaël PEREIRA

Votants pour : 31

Votants contre : 0

Abstentions : 0

L'an deux-mille-vingt-trois, le six avril, à dix-huit heures trente, les membres du conseil municipal se sont réunis à l'Hôtel de ville, sous la présidence de Marie-Lyne VAGNER, Maire.

Présents : Marie-Lyne VAGNER, Gérard LEMERCIER, Sara FERAUD, Mickael PEREIRA, Camille DAEL, Louis CHOAIN, Pascal SEJOURNE, Pierre BIBET, Frédérique PARIS, Jérôme VARANGLE, Pierre JALET, Laure BONMARTEL, Jocelyn COUASNON, Valérie DIOT, Thierry JOSSE, Laurence BEATRIX, Thérèse FICHET, Ulrich SCHLUMBERGER, Pascal GRIHAULT, Sébastien LERAT, François VANFLETEREN, Claire PITETTE, Pascal DIDTSCH, Simon JARAIE

Pouvoirs : Sabrina BECHET à Sara FERAUD, Hugues CANTEL à Mickael PEREIRA, Françoise ROUTIER à Frédérique PARIS, Chantal HERVIEU à Laure BONMARTEL, Julien LEFEVRE à Gérard LEMERCIER, Sandrine BOZEC à Ulrich SCHLULBERGER, Antonin PLANCHETTE à Pascal DIDTSCH

Absents : Guillaume WIENER, Justine PIQUOT

Date de la convocation : 31 mars 2023

Secrétaire de séance : Mickael PEREIRA

Objet :

ACTUALISATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS – CREATION ET SUPPRESSION DE POSTES

Exposé des motifs :

Conformément à l'article L.313-1 du Code Général de la fonction publique, les emplois de chaque collectivité sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement.

Afin de mettre à jour le tableau des effectifs au regard des avancements de grade et de la réorganisation d'un service, il s'avère nécessaire de créer et de supprimer des emplois permanents :

Création d'un emploi permanent appartenant au cadre d'emplois des attachés territoriaux à temps complet **afin d'exercer les missions de contrôleur de gestion**. Ce profil de poste évolutif est créé à la suite du départ d'un agent du service finances et pour pallier les futurs besoins.

Le contrôleur de gestion sera rattaché à la direction des finances et assurera les missions suivantes :

- Assister la Directrice des Affaires Financières dans le pilotage de la stratégie financière et l'élaboration et animation des tableaux de bord financier,
- Elaborer le ROB et des prospectives à court et moyen termes
- Conseiller et accompagner les directions dans le chiffrage, l'analyse et le suivi des coûts de leurs activités,
- Participer à l'élaboration des politiques publiques, des outils comptables et de contrôle de gestion.

La rémunération et le déroulement de la carrière correspondront au cadre d'emplois concerné.

En cas de recherche infructueuse de candidats statutaires, les emplois pourront être pourvus par un agent contractuel de droit public sur le fondement de l'article L.332-8 du Code Général de la fonction publique, un niveau Bac +5 sera demandé.

Les autres créations de poste concernent des avancements de grade et une nomination à un concours.

Les impacts sur les effectifs budgétaires sont les suivants :

Grade	Nombre	
Attaché territorial	+1	Recrutement
Attaché territorial	-3	Non pourvus suite départs
Rédacteur Principal 1 ^{ère} classe	+1	Nomination examen professionnel
Rédacteur Principal 2 ^{ème} classe	+1	Avancement de grade
Animateur	+1	Nomination concours
Adjoint d'animation Principal 2 ^{ème} classe	-2	Suite avancement de grade et départ
Adjoint d'animation	-1	Non pourvu
Adjoint administratif Principal 2 ^{ème} classe	- 1	Poste non pourvu
Adjoint administratif	-2	Suite avancement de grade et poste non pourvu
Adjoint du patrimoine principal 2 ^{ème} classe	+1	Avancement de grade
Adjoint du patrimoine	-1	Suite avancement de grade
Assistant de conservation du patrimoine et des bibliothèques	-2	Non pourvus
Brigadier-chef principal de police Municipale	+1	Avancement de grade
Gardien-Brigadier	-1	Suite avancement de grade
Agent social Principal 2 ^{ème} classe	-1	Non pourvu
Opérateur territorial des activités physiques et sportives principal	+1	Avancement de grade
Opérateur territorial des activités physiques et sportives qualifié	-1	Opérateur territorial des activités physiques et sportives principal
Technicien territorial principal 2 ^{ème} classe	-1	Non pourvu
Agent de maîtrise Principal	+2	Avancement de grade
Agent de maîtrise	-4	Suite avancement de grade et poste non pourvu
Adjoint technique Principal 1 ^{ère} classe	+2	Avancements de grade
Adjoint technique Principal 2 ^{ème} classe	-5	Suite avancement de grade et poste non pourvu
Adjoint technique Principal 2 ^{ème} classe 30h	-1	Départ retraite
Adjoint technique	-4	Suite avancement de grade et postes non pourvus

Il est proposé aux membres du conseil municipal, d'actualiser le tableau des effectifs

Délibération :

- Vu le Code général des collectivités territoriales,
- Vu le Code général de la fonction publique,
- Vu le décret 2019-1414 du 19 décembre 2019 relatif à la procédure de recrutement pour pourvoir des emplois permanents de la fonction publique territoriale ouverts aux agents contractuels,
- Vu le tableau des effectifs ci-annexé

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité

- **D'ACTUALISER** le tableau des effectifs de la manière suivante, faisant suite à des avancements de grade et des postes non pourvus :

Grade	Nombre	
Attaché territorial	-3	Non pourvus suite départs
Rédacteur Principal 1 ^{ère} classe	+1	Nomination examen professionnel
Rédacteur Principal 2 ^{ème} classe	+1	Avancement de grade
Animateur	+1	Nomination concours
Adjoint d'animation Principal 2 ^{ème} classe	-2	Suite avancement de grade et départ
Adjoint d'animation	-1	Non pourvu
Adjoint administratif Principal 2 ^{ème} classe	- 1	Poste non pourvu
Adjoint administratif	-2	Suite avancement de grade et poste non pourvu
Adjoint du patrimoine principal 2 ^{ème} classe	+1	Avancement de grade
Adjoint du patrimoine	-1	Suite avancement de grade
Assistant de conservation du patrimoine et des bibliothèques	-2	Non pourvus
Brigadier-chef principal de police Municipale	+1	Avancement de grade
Gardien-Brigadier	-1	Suite avancement de grade
Agent social Principal 2 ^{ème} classe	-1	Non pourvu
Opérateur territorial des activités physiques et sportives principal	+1	Avancement de grade
Opérateur territorial des activités physiques et sportives qualifié	-1	Opérateur territorial des activités physiques et sportives principal
Technicien territorial principal 2 ^{ème} classe	-1	Non pourvu
Agent de maîtrise Principal	+2	Avancement de grade
Agent de maîtrise	-4	Suite avancement de grade et poste non pourvu
Adjoint technique Principal 1 ^{ère} classe	+2	Avancements de grade
Adjoint technique Principal 2 ^{ème} classe	-5	Suite avancement de grade et poste non pourvu
Adjoint technique Principal 2 ^{ème} classe 30h	-1	Départ retraite
Adjoint technique	-4	Suite avancement de grade et postes non pourvus

- **DE CREER** un emploi permanent appartenant au cadre d'emplois des attachés territoriaux à temps complet afin d'exercer les missions de contrôleur de gestion.
- **D'INDIQUER** que la rémunération et le déroulement de la carrière correspondront au cadre d'emplois concerné ; qu'en cas de recherche infructueuse de candidats statutaires, l'emploi pourra être pourvu par un agent contractuel de droit public sur le fondement de l'article L.332-8 du Code Général de la fonction publique, un niveau Bac +5 sera demandé.
- **DE PRECISER** que les autres créations de poste concernent des avancements de grade et une nomination à un concours.

Pour copie certifiée conforme

signé électroniquement le 07/04/2023,
par M^{me} Marie-Lyne, Maire

